



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION DE FRANCHE-COMTE

Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement Franche-Comté

Besançon, le 3 Mai 2011

Service Logement Bâtiment Energie

Département Habitat

Affaire suivie par : Catherine ETIENNE

[catherine.etienne@developpement-durable.gouv.fr](mailto:catherine.etienne@developpement-durable.gouv.fr)

Tél. : 03 81 21 68 55 – Fax : 03 81 21 69 99

## COMPTE RENDU

<b>Objet de la réunion</b>	Journée d'information GALION SISAL
<b>Date</b>	12 Avril 2011
<b>Lieu</b>	Dreal - Salle Pescador
<b>Participant(e)s</b>	Olivier LONGERON - Instructeur aides à la pierre - DDT du Doubs Annette POTIN - Responsable unité gestion des aides à la pierre - DDT du Doubs Laurence JANNIN - CG 25 Jean-Pierre GAMBA - CG 25 Elodie GALLIOZ - CAGB Yohan ROBINET - PMA Françoise GAILLARD - PMA Claudine GAVAND - Responsable unité gestion des aides à la pierre - DDT du Jura Lise VIROULAUD - Responsable unité gestion des aides à la pierre - DDT de Haute-Saône Pascale PICOT - Instructrice aides à la pierre - DDT de Haute Saône Cyril BOUVIER - CG 70 Thierry ROUSSEAU - CAB Laurence BOSSI - CAB Sylviane ROMAIN - Instructrice aides à la pierre - DDT du Territoire de Belfort Jean-Claude PROTHIN - Instructeur ANRU - DDT du Territoire de Belfort Claire de Lauriston - Chargée d'études - DREAL de Franche-Comté - S/LBE Romain MENIGOZ - Chargé d'études - DREAL de Franche-Comté - S/LBE Jean-Marie ROUX Chef du Service LBE - DREAL de Franche-Comté Jean-Bernard MARCUZZI - DREAL de Franche-Comté - S/LBE Catherine ETIENNE - DREAL de Franche-Comté - S/LBE
<b>Intervenant</b>	Mathieu PRZYBYLSKI - Maîtrise d'ouvrage Galion Sisal - DHUP
<b>Rédacteur</b>	Catherine ETIENNE

### Objectifs de la réunion :

- Permettre aux agents des services habitat départementaux et des délégataires concernés par les problématiques de financement, d'intégrer les instructions nationales et régionales pour le suivi des opérations ;
- Consolider le réseau régional des agents chargés de la problématique du suivi des logements aidés ;
- Sensibiliser les agents sur le potentiel des outils mis à leur disposition ;
- Informer sur les évolutions du système ;
- Échanger sur les problématiques de terrain.

### Préambule :

Jean-Marie ROUX accueille l'ensemble des participants en soulignant l'importance de cette journée d'information sur les deux outils qui sont au cœur même du dispositif des aides à la pierre.

Il est très souhaitable en effet d'apporter de l'information commune tant sur l'existant que sur les évolutions du système aux différents acteurs réunis aujourd'hui : services techniques des délégataires, instructeurs et chefs d'unité de gestion des aides à la pierre des DDT, chargés d'études du service LBE de la DREAL.

Il rappelle que les données issues de GALION et SISAL seront utilisées pour réajuster les enveloppes de crédit en cours d'année et notamment, deux points d'étape seront faits mi-juin puis fin août. Il était donc nécessaire que l'ensemble des intervenants dans la gestion des aides au logement soient informés au mieux sur le fonctionnement des logiciels.

En outre, toutes les analyses qui peuvent être faites par l'exploitation du système ne sont exactes que si les saisies sont fiables.

### **I - Tour de table**

#### Personnes référentes

M Mathieu PRZYBYLSKI, administration centrale, maître d'ouvrage du système d'information, est l'intervenant principal.

Mme Catherine ETIENNE, service LBE DREAL est la correspondante régionale de SISAL.

#### Utilisation locale du système

En Franche-Comté, les DDT sont toutes mises à disposition des délégataires pour l'instruction des dossiers.

SISAL est connu, mais peu utilisé au delà du niveau DREAL. Olivier LONGERON, instructeur à la DDT du Doubs, et Françoise GAILLARD, service aide au logement du délégataire de l'agglomération du Pays de Montbéliard l'utilisent.

#### Projet d'observatoire dans le Doubs

Les représentants des trois délégataires du Doubs réitèrent leur demande quant à utiliser SISAL pour créer un observatoire du logement dans le département. La DREAL et la maîtrise d'ouvrage SISAL ont connaissance de ce projet qui a été accueilli favorablement. Les trois délégataires feront part de leurs besoins particuliers sur des champs de données ou requêtes qui n'existeraient pas.

## Question sur le transfert des données à l'infocentre SISAL

Compte tenu des points d'arrêt qui seront faits cette année, en vue d'établir les bilans utilisés pour les réajustements d'enveloppes, il est demandé des précisions sur l'instant précis à partir duquel les dossiers saisis dans Galion sont pris en compte dans SISAL :

M PRZYBYLSKI : le dossier doit être entièrement saisi (caractéristiques techniques et financières nécessaires au calcul de la subvention + plan de financement équilibré) et imputé . Il n'est pas nécessaire que la décision soit signée pour que le dossier soit remonté dans SISAL, la date de la signature est reportée par la suite par l'instructeur.

La remontée des données se fait chaque jour à 18 h exactement, et les informations sont disponibles le lendemain dans SISAL.

Attention, car, à contrario, toute opération saisie et éditée après 18 h n'est pas prise en compte le lendemain pour l'établissement du bilan.

## **II - GALION - Ouverture d'exercice 2011- Évolution - Reprise de données**

### Particularités et rappels

Les champs relatifs aux associations à vocation d'insertion ont été créés. Il est demandé aux DDT de ne pas créer ces associations mais d'envoyer la demande à la DHUP.

Le nombre de places dans les EHPAD a été ajouté (actualité politique sur la dépendance).

Enjeu de suivi des prêts de la C : rappel sur la nécessité de bien différencier tous les types de prêts.

Concernant le nouveau système d'adjudication des prêts PLS, SISAL sera la référence pour rendre compte à la CDC et aux bailleurs de l'avancée et des droits de tirage.

L'instruction des PLS n'est pas encore ouverte.

### Hébergement

Trois possibilités de financement pour l'hébergement :

- PLAI
- Produit spécifique hébergement
- Palulos hébergement

Annette POTI : comment pourra-t-on financer le CHRS de Pon ? Ce point est à travailler avec la DREAL, voir également les possibilités offertes par le PIA.

Ne pas hésiter à bien étudier quelles sont les opérations qui peuvent rentrer dans ce cadre : exemple

- demandeurs d'asile
- jeunes en alternance

Beaucoup d'informations sont disponibles à ce sujet sur le site de la DJRCS - Personne référente Fabien CAYLA, DHUP.

Mathieu PRZYBYLSKI confirme qu'il est possible de cumuler le PIA avec une subvention de droit commun type PLAI (a été validé par le cabinet).

Suivi des MOUS et des études : Les MOUS et les études de l'action 5 du BOP 135 sont à saisir. La DREAL demandera l'accès à GALION (également utile dans le cadre de l'interface Chorus) La participation de l'État au financement du numéro unique est également à saisir.

## Interface CHORUS

La version 1 sera opérationnelle à partir de juillet 2011. Pour les services de l'État hors délégation, elle évitera une double saisie, et permettra d'effectuer directement les propositions d'engagement juridique (EJ) à destination du CPCM.

La version 2 permettra le traitement des conventions de délégations et des avenants, ainsi que la certification du service fait.

La gestion des annulations a également été demandée.

Les données seront récupérées dans SISAL, ce qui permettra la gestion des AE dans SISAL .

## Adaptation de Galion et aides propres des délégataires

La DGALN a décidé de développer l'outil GALION à destination des délégataires qui souhaitent disposer d'un seul et même outil pour gérer les aides déléguées ainsi que leurs aides propres. Pour une même opération, un onglet supplémentaire "aides propres" permettrait d'attribuer les aides du délégataire sur cette opération.

Les aides propres ne seront pas transmises à SISAL. Seule l'agrégation totale est transmise (total subvention CG ou EPCI)

Le référentiel des majorations de qualité (MQ) est en cours de mise à jour.

Les délégataires qui ont des besoins en font la demande à la DREAL, via la DDT.

## Reprise de données

Mathieu PRZYBYLSKI fait le point sur les informations à saisir, ou à corriger qui sont importantes pour les évolutions à venir et pour les suivis qui pourront être réalisés tant au niveau national que régional.

### Champs à renseigner à partir de 2005 :

#### Connaissance des logements mis en chantier et livrés :

- les numéros de permis de construire (PC) qui permettront à l'infocentre par la suite de récupérer les données de l'application SITADEL

- les numéros de conventions APL qui permettront d'établir un lien avec le futur registre de parc locatif social (RPLS) et la nouvelle application ECOLO pour le suivi des conventions d'APL.

- les dates de mise en service prévisionnelles des opérations, qui permettront de suivre l'avancement du développement de l'offre locative nouvelle financée depuis le Plan de Cohésion Sociale.

#### Paiements

- les paiements relatifs aux opérations ayant fait l'objet d'une aide à la pierre. A noter que l'avancement des paiements donne également une vision de l'avancement physique des opérations (cf le travail en cours à la DREAL )

- Il faudra inciter les bailleurs à demander le solde des opérations

Un état des lieux sera réalisé par la DREAL et les priorités seront définies ainsi qu'une méthode de travail conjointement avec la DGALN. (voir également avec M. Guillaume CHRETIEN de Haute - Normandie qui a dirigé ce travail de reprise et consolidation de données en binôme avec un statisticien de la DREAL )

La mise à jour des paiements est la priorité, même si les permis de construire sont aussi, par ailleurs, très importants.

#### Coût réel des opérations

Toutes les corrections sont possibles dans Galion. Afin de permettre des analyses sur les coûts réels des opérations, ou la répartition des financements, il ne faut pas laisser les montants de certains champs en prévisionnel.

Les trois délégataires du Doubs sont très intéressés par cette consolidation de données dans le cadre de leur projet d'observatoire.

### **III - SISAL**

#### 1) L'existant

Mathieu PRZYBYLSKI présente l'application de visu, sur internet :

#### Deux types d'accès peuvent être autorisés :

- un accès en lecture seule, qui permet de lire et actualiser les requêtes et rapports prédéfinis par le niveau national ou régional; (infoview)

- un accès webixi qui permet de créer des requêtes et des rapports, et qui nécessite une formation obligatoire.

#### L'univers des données :

Il se compose de trois parties :

- le référentiel national alimenté par la DGALN : territoire, gestionnaire, maître d'ouvrage...

- le référentiel de l'opération alimenté par le service instructeur : opération, coût , PC, plan de financement, paiement.... données communes aux opérations

- le référentiel spécifique de l'opération alimenté par le service instructeur : LLS, GDV .. propre à la nature de l'opération

#### Le Vademecum, les rapports prédéfinis

La DGALN a créé le vademecum pour donner accès à des rapports préétablis qui peuvent être actualisés au niveau des territoires par les "invites".

Chaque région a également son propre espace de sauvegarde de ses requêtes ou rapports.

#### Accompagnement et informations de référence

- deux sites d'information :

- celui de GALION et SISAL ( <http://galion.info.application.logement.gouv.fr/> )
- celui des délégations de compétence ( <http://www.dguhc.fr/> )

- l'équipe de PH4, bureau de la connaissance sur le logement et l'habitat

- la correspondante SISAL en DREAL

## Formations

Il existe des formations spécifiques et ponctuelles. S'il y a un besoin suffisant dans une région, une formation peut être organisée localement.

Faire remonter les besoins auprès du correspondant (catherine.etienne@developpement-durable.gouv.fr)

Mathieu PRZYBYLSKI montre également les modules d'auto-formation (e-learning) accessible directement sur le site où une vidéo présente des points d'étape.

### 2) Les évolutions (jusqu'en 2013)

#### 1) Enrichissement des données :

- En amont : un module accessible aux bailleurs leur permettra de saisir leurs données de pré-programmation et permettra aux services de l'État de les prendre en compte ou pas.

Donc possibilité pour l'État de collecter des données prévisionnelles.

Dans le cadre de ce service les bailleurs saisiraient directement les conventions APL, etc...

La mise en œuvre de ce module est prévue pour le 1er janvier 2012 ;

- En aval, l'interfaçage avec SITADEL permettra d'obtenir toutes les données liées au permis de construire, avec CHORUS, le suivi des engagements et des paiements côté État.

#### 2) Élargissement du périmètre :

Avec une interconnexion avec d'autres systèmes d'information : ANRU, Foncière

#### 3) Adapter le SI aux besoins des utilisateurs :

Fournir la possibilité aux délégataires d'instruire directement leurs aides propres dans GALION

Créer des champs nouveaux

Calculer des scénarii de loyer d'équilibre lors de l'instruction (LOLA)

Mettre en œuvre un outil cartographique

#### 4) Formaliser les échanges avec les partenaires et les tiers :

- charte d'utilisation des données SISAL qui sera annexée aux conventions de délégation.

- accès, après avis de la CADA, aux tableaux de bord, par tous les acteurs de l'habitat (USH, CDC, ..)

- publications

Clôture de la journée : la DREAL Franche-Comté remercie vivement Mathieu PRZYBYLSKI de s'être déplacé et d'avoir animé cette journée très riche en informations et échanges fructueux.

### Suites à donner :

- la reprise et consolidations des données depuis 2005 y compris les paiements ;

- les besoins formulés par les trois délégataires du Doubs dans le cadre d'un observatoire du logement ;

- les besoins en formation ou droits d'accès ;

- Catherine ETIENNE, correspondante régionale SISAL consultera les intéressés potentiels.

- La DREAL demande l'accès à GALION pour le suivi des études.